



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
Canton de La Brède

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2023 : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

N°2023/170

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 29

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 13 octobre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 13 octobre 2023

Secrétaire de séance : Valérie LAGARDE

La séance est ouverte.

Le 19 octobre de l'année deux mille vingt-trois à 18h30

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. BARBAN
DUMESNIL Mickaël	E	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	Mme PRÉVOTEAU
CAUSSÉ Anne-Marie	D		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN-DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	A	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	D		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	E	M. MÉRIAU			

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/170

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2023 : DÉCISION
MODIFICATIVE N°1**

- Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,
Vu la délibération n°2023/040 du 23 mars 2023 approuvant le budget primitif du budget principal pour 2023,
Vu la délibération n°2023/167 du 19 octobre 2023 relative à l'intégration du résultat de la dissolution du syndicat de gestion du Collège Montesquieu de La Brède,
Vu la délibération n°2023/168 du 19 octobre 2023 relative à l'admission en non-valeur,
Vu la délibération n°2023/169 du 19 octobre 2023 relative à l'approbation des créances éteintes,
Vu le projet de maquette financière de la DM ci-joint annexé,
Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Pour garantir la sincérité de son budget, la collectivité doit effectuer différents mouvements comptables, le principal étant l'intégration des résultats de l'UCTOM et les recettes fiscales supplémentaires étant donné que l'état fiscal 1259 est arrivé tardivement.

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- Approuve la Décision modificative n°1 du budget principal selon les équilibres suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
Réal	77	Produits exceptionnels	775	Produits des cessions d'immobilisations		-11 499,73 €
	002	Résultat reporté de fonctionnement	002	Solde d'exécution de la section de fonctionnement		118 211,18 €
	73	Fiscalité	73111	Impôts directs locaux		103 607,62 €
			73113	Taxe sur les surfaces commerciales		36 980,00 €
			73114	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux		60 340,00 €
			73133	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		113 537,85 €
			7351	Fraction de TVA compensatoire TH		267 266,00 €
			7352	Fraction de TVA compensatoire CVAE		128 596,00 €
	70	Produits des services du domaine	70878	Remboursement de frais par des tiers		75 000,00 €
	011	Charges générales	611	Contrats de prestations de service	200 000,00 €	
	014	Atténuations de produits	7398	Reversements, restitutions divers	60 000,00 €	
	65	Autres charges de gestion courante	6542	Créances éteintes	17 532,38 €	
			65748	Subventions de fonctionnement	70 000,00 €	
66	Charges financières	65748	Subventions de fonctionnement	80 000,00 €		
		6688	Autres charges financières	75 000,00 €		
Ordre	042	Dotations aux amortissements	6811	Dotations aux immobilisations	200 000,00 €	
	023	Virement de la section de fonctionnement vers la fonction d'investissement	023	Virement de la section de fonctionnement vers la fonction d'investissement	-11 499,73 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					892 038,92 €	892 038,92 €
Réal	024	Produits des cessions d'immobilisations	024	Produits des cessions d'immobilisations		11 499,73 €
	001	Résultat reporté d'investissement	001	Solde d'exécution de la section d'investissement		585 213,85 €
	21	Immobilisations corporelles	2188	Autres immobilisations corporelles	986 750,12 €	
Ordre	040	Dotations aux amortissements	28031	Dotations aux immobilisations		200 000,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	-11 499,73 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					986 750,12 €	986 750,12 €
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL					1 878 789,04 €	1 878 789,04 €

- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023_170-DE

S²LOW



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU
CAHORS DE LA BRÈZE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/170

**OBJET : BUDGET
MODIFICATIVE N°1**

PRINCIPAL

2023 :

DÉCISION

Fait à Martillac, le 19 octobre 2023

Valérie LAGARDE
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 26/10/2023

Reçu en préfecture le 26/10/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231019-2023_170-DE

